

région désirant se lancer dans la production du bœuf peuvent maintenant abandonner des superficies cultivées.

Dans le domaine de l'assurance-récolte, on abandonne progressivement la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies qu'on remplace par le programme d'assurance-récolte. Comme je l'ai signalé au cours de la période des questions aujourd'hui, il reste \$14,910,286 dans la Caisse d'urgence des terres des Prairies créée en vertu de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies. Ce que nous devrions étudier cette année, tout particulièrement au printemps, c'est un programme qui recoupe l'assurance-récolte en cas de grand désastre. Le député de Peace River (M. Baldwin) pourrait parler à la Chambre du désastre de l'année dernière dans sa région. Dans le sud de la Saskatchewan, nous avons eu très peu de neige cet hiver. On m'a dit que la rivière Souris qui traverse une partie de ma circonscription a baissé d'au moins un pied et demi ce printemps parce qu'il n'y a pas eu de ruissellement. Les producteurs de la région de Scout Lake en Saskatchewan disent que leurs puits sont à sec, et je n'ai pas de difficulté à les croire. Nous avons cette année un des printemps les plus secs dans les Prairies depuis bien longtemps. Par suite des rares chutes de neige, ce fut un hiver comme n'en avons pas en depuis une décennie. Nous sommes également menacés d'une invasion de sauterelles dans des régions isolées et nous n'attendons pas d'aide du gouvernement fédéral. A cause de ces deux facteurs et de la sécheresse qu'on prévoit cette année, il est possible que ce soit la pire année qu'on ait vue depuis des dizaines d'années.

● (1620)

Le gouvernement devrait s'assurer que la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies demeure en vigueur de telle manière que, si nous nous trouvions aux prises avec une catastrophe d'envergure cette année, nous pourrions espérer quelque compensation. Il faudrait peut-être modifier le programme d'assurance-récolte. Dans le Sud et de la Saskatchewan et de l'Alberta, régions qu'on appelle triangle Palliser, il ne reste plus de grain à vendre. C'est surtout grâce au programme Lift. Je sais que le ministre de l'Agriculture est réticent à l'égard de ce programme qui encourage les cultivateurs à ne pas produire. Nous nous en rendons bien compte et nous espérons que le ministre fera en sorte qu'un tel programme ne se répète plus.

La loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies a maintenant une caisse d'urgence de plus de 15 millions de dollars qui pourrait servir de catalyseur pour mettre sur pied un programme général d'urgence au cas où les prévisions se réaliseraient cette année pour les cultivateurs de l'Ouest. Ils sont très optimistes et attendent toujours les pluies d'avril. Malgré cela, les cultivateurs des Prairies envisagent carrément une sécheresse cette année ainsi qu'une invasion de sauterelles. Sans compter que la situation mondiale porte à croire qu'il y aura une pénurie d'aliments de par le monde. Si nous voulons réellement maintenir le revenu du cultivateur à un niveau raisonnable afin qu'il puisse garder son entreprise, nous devrions imiter le ministre de l'Agriculture de la Saskatchewan, M. Messer, et faire nôtre les modifications qu'il a apportées au régime d'assurance-récolte. Ces modifications constituent des changements considérables qui ont amené un plus grand nombre de cultivateurs à souscrire à l'assurance.

Nous avons besoin d'un plan d'urgence global ou d'un fonds d'assurance afin de faire face à la situation au cas où un désastre surviendrait cette année. Ce qui est du domaine du possible. Je suis sûr que le ministre a ses

Assurance-récolte

difficultés pour obtenir des fonds supplémentaires du Trésor. Mais il existe un fonds d'urgence maintenant en vertu de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies. Peut-être pourrions-nous utiliser ce fait pour persuader le Conseil du Trésor de lui donner davantage pour la constitution d'un fonds d'urgence destiné à aider les producteurs au Canada. Je suis sûr que si le ministre donne suite à cette proposition, il passera dans les annales du Canada comme ayant fait quelque chose de très important pour les producteurs de l'Ouest.

Comme le député d'Assiniboia, je serais bien disposé à lui donner au moins une part du mérite. Je ne le prendrais pas entièrement. S'il donnait suite à ma proposition, je suis sûr qu'on l'inviterait à assister au forum agricole de nouveau l'année prochaine. Il a assisté cette année et je suis sûr que l'année prochaine il pourra faire un excellent discours sur la création du fonds d'urgence. Je demande avec insistance au ministre d'examiner l'assurance-récolte dans ce contexte et d'envisager la création d'un fonds d'urgence.

L'assurance-récolte est un mécanisme à utiliser pour créer des revenus convenables pour les producteurs. L'assurance-récolte se vend bien cette année dans la Saskatchewan, particulièrement dans mon secteur. Je pense que cela provient des modifications importantes effectuées par le gouvernement de la Saskatchewan. Toutefois, il y a d'autres problèmes concernant le revenu agricole pour lesquels le changement est nécessaire, et selon moi ce changement devrait être effectué par le gouvernement fédéral.

Je tiens à être positif sur ces questions, et comme indication de ce désir, qu'il me soit permis de féliciter le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Jamieson), pour avoir augmenté les fonds en vue de la construction de réservoirs plus importants en vertu de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies. C'est une très bonne mesure qui indique ce qu'on peut faire lorsque le ministre est prêt à écouter et à accepter les propositions des membres de l'opposition.

Une voix: Maintenant nous avons besoin d'eau pour les remplir.

M. Knight: En effet, nous avons maintenant besoin d'eau pour les remplir. Si le ministre peut faire cela pour nous, nous lui serons reconnaissants. Je remercie le ministre d'écouter cette proposition et de faire ce changement. Permettez-moi également de féliciter le ministre de l'Agriculture pour les changements qu'il a annoncés concernant le programme de stimulants à la culture herbagère. Après la dernière élection, j'ai parlé à au moins une douzaine de jeunes hommes qui m'ont informé vouloir profiter de cette augmentation de subvention. Ils sont intéressés à diversifier leurs opérations en se lançant dans l'élevage du bétail. Je n'aime pas à en revendiquer tout l'honneur, mais je devrais en prendre une certaine partie par suite de l'augmentation des fonds affectés aux citernes en vertu de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies et de l'augmentation des stimulants à la culture herbagère.

Permettez-moi de vous signaler certains problèmes graves concernant les régions herbagères. J'espère que la Société Air Canada ne sera pas vexée que j'aie utilisé mon laissez-passer pour noter ce qu'un producteur m'a dit au cours de mon voyage à destination d'Ottawa. Il m'a signalé qu'en vue de stabiliser le revenu agricole, les producteurs diversifieraient leurs opérations. Bon nombre d'entre eux commencent à élever le bétail. A cet égard, je dois signaler que les agriculteurs font face à de graves problèmes con-